

Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon



Tourisme



Économie



Services aux habitants



Logement



Eau Potable



Déchets



Rappels

Bulletin d'information 2025



Maison du Tourisme Banon

Située à Banon Place de la République, contiguë à la Poste, la Maison du Tourisme aura pour rôle d'être l'épicentre du service de tourisme de la communauté de communes, en coordonnant l'action des quatre antennes touristiques (Mane, Saint-Michel l'Observatoire, Banon et Reillanne). L'objectif est de développer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur les divers pôles d'intérêts : le territoire, la culture et l'environnement.



Bureaux d'Informations Touristiques / Office de Tourisme



✦ REILLANNE

Avril-Juin et Septembre : Du Lundi au Vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h

Juillet et Août : Du Mercredi au Samedi de 09h à 12h de 14h à 18h / Dimanche de 09h à 12h30

☎ 04.92.76.45.37

✉ reillanne@authentiquehauteprovence.fr

Comme le souhaitait la municipalité de Reillanne, les études de construction du Bureau d'Information Touristique ont été engagées. Il s'accompagne de la volonté de mettre en valeur le vestige de l'ancien lavoir, jusqu'ici dissimulé par les décombres. Mais aussi de renforcer le rôle urbain de la Place de la Libération, en développant autour de cette dernière, un certain nombre de services. Le permis de construire a été délivré et les travaux devraient prochainement être engagés.



✦ SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE

Avril-Juin et Septembre-Octobre : Du Lundi au Vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h

Juillet-Août : Du Lundi au Samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h

☎ 04.92.76.69.09

✉ stmichel@authentiquehauteprovence.fr



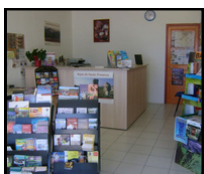
✦ MANE

Avril-Juin et Septembre : Du Lundi au Vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h

Juillet-Août : Du Lundi au Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h

☎ 09.92.16.61.20

✉ mane@authentiquehauteprovence.fr



✦ BANON

Janvier-Juin et Septembre-Décembre : Du Lundi au Vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h / Samedi de 09h à 12h

Juillet et Août : Du Lundi au Samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h

☎ 04.92.72.19.40

✉ banon@authentiquehauteprovence.fr

Informations

- ✦ Possibilité d'impression, copies dans les différentes antennes touristiques.
- ✦ Billetterie au Bureau d'Information Touristique de Saint-Michel l'Observatoire pour le Centre Astro, le planétarium, les visites de l'Observatoire de Haute-Provence, les visites du Moulin à Vent et du village de Saint-Michel l'Observatoire.
- ✦ Toutes les antennes touristiques sont fermées les jours fériés.



Nouveau site internet Authentique Haute Provence

Un tout nouveau site Internet pour le service tourisme de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon a vu le jour : "Authentique Haute-Provence". Ce site a pour vocation de dynamiser l'image du territoire et de structurer le service tourisme autour de ses atouts patrimoniaux, naturels et emblématiques.



"Authentique Haute-Provence" est à destination des visiteurs de notre territoire, mais aussi des locaux, dans lesquelles ils pourront y retrouver toutes les informations concernant l'agenda des animations, la taxe de séjour pour les hébergeurs et les actualités. Une version anglaise du site viendra compléter l'offre au printemps 2026.

Musée de Salagon



Au coeur de Mane, Salagon est un musée-jardin qui réunit patrimoine, nature et culture. Classé Monument historique et labellisé Musée de France, le site occupe un ancien prieuré bénédictin où se dévoilent plus de 2 000 ans d'histoire à travers une église romane, un prieuré Renaissance et des expositions consacrées à la Haute Provence.

Ses jardins ethnobotaniques, uniques en France, invitent à une promenade sensorielle à la découverte des plantes aromatiques, médicinales et traditionnelles. Tout au long de l'année, expositions, concerts, conférences et ateliers animent ce lieu vivant, véritable havre de culture et de nature à (re) découvrir en toute saison. De plus, en tant qu'habitant de la communauté, vous pouvez bénéficier de la carte ambassadeur (14€/ans), qui permet un accès illimité au musée et aux jardins, une invitation à des événements privilégiés, mais aussi une réduction de 5% à la librairie boutique.

Venue de Michel Mayor au Bureau d'Information Touristique de Saint-Michel-l'Observatoire

À l'occasion de la célébration des 30 ans de la découverte de la première exoplanète faite à l'Observatoire de Haute Provence, l'astrophysicien et Prix Nobel de Physique 2019, Monsieur Michel MAYOR est venu visiter l'exposition située dans les salles du Bureau d'Information Touristique de Saint-Michel-l'Observatoire le mercredi 8 octobre dernier.



Cette année, l'association des Amis de Saint-Michel / Lincel a organisé une exposition sur le thème des exoplanètes et sur les observatoires de France, qui a ravi le public tout au long de la saison. La rencontre avec Monsieur MAYOR fut un moment convivial et rempli d'émotions pour les participants.

Atelier Bals'art Banon



Acquisition d'un bâtiment dans la commune de Banon, de 630m², doté d'une toiture équipée de panneaux photovoltaïques dont l'objectif est de l'aménager pour accueillir la société Bals'art, vinaigrier artisanal. Ce projet contribue au dynamisme économique local et à la création de valeur sur le territoire.

Le montant total de l'opération s'élève à **1 900 000€ HT**, a été financé à 48% par des fonds publics : **360 000€** au titre du Fonds Vert, **300 000€** de la Région, et pour finir **275 000€** de la DETR.

Extension confiserie Leblanc



En 2018, la communauté de communes a procédé à l'acquisition du bâtiment "Le Bleuet" à Banon, aménagé ensuite pour accueillir la confiserie Leblanc, qui emploie aujourd'hui 17 personnes. La collectivité souhaite désormais accompagner la croissance de l'entreprise en réalisant une extension de 800 m².

Ce projet, dont le montant s'élève à **1 225 000€ HT**, avec une sollicitation d'une aide de l'État et de la Région, à hauteur de **300 000€** chacun.

Les travaux ont débuté en mars 2025 et devraient s'achever dans un an. À terme, cette extension permettra la création de 8 à 10 emplois supplémentaires.



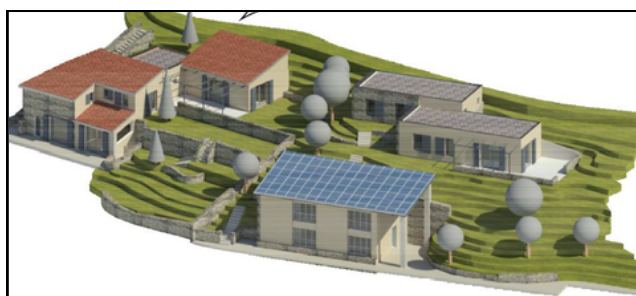
Saint-Maime aménagement des 4 Reines



Sur proposition de la municipalité de Saint-Maime, la communauté est devenue propriétaire des murs de la boulangerie, ainsi que du logement attenant. La municipalité a souhaité confier à la communauté la réhabilitation du café-hôtel-restaurant par délégation de maîtrise d'ouvrage dans l'objectif de renforcer l'attractivité locale. Plusieurs pistes d'aménagement sont à l'étude pour valoriser le projet dans son ensemble :

- Intégration d'un bien jouxtant la parcelle communale pour créer un ensemble cohérent,
- L'éventuelle acquisition de terrain permettant la création d'un espace de stationnement et d'une activité commerciale,
- Réflexion autour d'une maisonnette située de l'autre côté de la voie publique.

Ces possibilités permettent d'avoir une vision globale d'aménagement et de soutenir la vitalité du village.



La mise à disposition de locaux pour les créateurs d'entreprises est déterminante pour leur développement, leur permettant de concentrer leurs moyens sur leur production. Pour répondre à ce besoin, la communauté porte un projet de création de deux ateliers destinés à des artisans, accompagnés de la construction de logements.

Ce projet s'inscrit dans un programme global d'aménagement du village, sur la partie haute, où les réseaux, voiries et fluides sont déjà existants. Le montant total des travaux s'élève à **1 270 000€ HT**, avec un financement de **300 000€** de l'État et **150 000€** de la Région.

Achat commerce Revest-du-Bion

Acquisition d'un bâtiment dans la commune de Revest-du-Bion comprenant les murs pour **347 400€** et le fonds de commerce pour **46 565€**. Cette initiative a permis la réouverture du dernier café de la commune, représentant un lieu de rencontre et d'animation pour les habitants. Le nouvel établissement a rouvert ses portes le 1er octobre dernier, avec un loyer fixé à **1 100€ HT** par mois.

Par cette action, la communauté montre son engagement en faveur du maintien des commerces de proximité.



Sainte-Croix-à-Lauze achat hangar



La communauté de communes a procédé à l'achat d'un hangar avec terrain pour un montant de **215 000€ HT**. Le projet prévoit d'y intégrer un atelier relais, destiné à accueillir une activité artisanale ou économique, ainsi qu'une partie du terrain aménagée en parking communal, afin d'améliorer la fonctionnalité et l'attractivité du site.

Extension Collines de Provence

Le projet prévoit l'extension de 1 000m² de surface de stockage et la création d'un bureau de 20 m², pour un budget estimé à

1 400 000€ HT. Indépendamment de l'extension du bâtiment, la partie existante, louée à la société va faire l'objet d'un transfert de propriété, au mois de mars prochain. Le transfert de propriété sera de la somme de **440 000€** à laquelle s'ajoute le terrain de 4 349m² à hauteur de **49 578,60€**.



Tableaux finances

FONCTIONNEMENT

COMMUNAUTÉ	FISCALITÉ	DGF	PERSONNEL	ACHATS	SUBVENTIONS VERSÉES	ÉPARGNE BRUTE
CHPPB	245	42	201	231	178	192
Pays de Forcalquier	187	46	184	140	26	39
PAA Digne	266	79	358	390	42	81
DLVA	313	64	192	373	29	153
Lumière	680	60	454	441	79	229
Peipin	149	19	62	31	22	71
Ubaye	738	89	640	645	340	160
Pays Sisteron	295	45	257	206	32	61
Nice Métropole	328	105	409	677	69	140
Marseille Métropole	355	142	235	650	34	126
Agglo Toulon	234	100	289	482	84	94

Comparatif en section de fonctionnement (dépenses / recettes) par habitant entre la CHPPB et plusieurs autres communautés et agglomérations dans la région.

INVESTISSEMENTS RESSOURCES

COMMUNAUTÉ	EMPRUNTS	SUBVENTIONS REÇUES	ÉQUIPEMENTS	DETTE / EN COURS	CAPITAL	ÉPARGNE NETTE	DÉSENDETTEMENT / AN
CHPPB	59	127	522	743	112	80	3,87
Pays de Forcalquier	0	238	472	246	16	23	6,31
PAA Digne	106	75	313	419	40	41	5,17
DLVA	0	61	182	543	113	40	3,55
Lumière	0	67	259	583	66	163	2,55
Peipin	0	53	34	22	92	-21	0
Ubaye	0	107	304	1125	167	-7	7,03
Pays Sisteron	0	28	166	390	46	15	6,39
Nice Métropole	143	144	451	2953	183	-43	92,52
Marseille Métropole	75	90	405	1488	131	-5	11,81
Agglo Toulon	117	118	399	963	68	26	10,24

Comparatif (dépenses / recettes) par habitant en section d'investissement entre la CHPPB et plusieurs autres communautés et agglomérations dans la région



Maison de Services Publics

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
REILLANNE Bureau d'Information Touristique 1er et 3ème lundi du mois	MANE Bâtiment de la Mairie, derrière le Bureau d'Information Touristique	ST MICHEL L'OBSERVATOIRE 1er étage de la Mairie	MANE Bâtiment de la Mairie, derrière le Bureau d'Information Touristique	MANE Bâtiment de la Mairie, derrière le Bureau d'Information Touristique
HORAIRES 8h - 12h 14h - 18h	HORAIRES 8h - 12h 14h - 18h	HORAIRES 8h - 12h 14h - 18h	HORAIRES 8h - 12h	HORAIRES 8h - 12h 14h - 17h

Mme ESTRAYER Nadine, animatrice pour cette structure, est chargée d'orienter et d'informer les citoyens sur les démarches administratives, aide à la rédaction de CV et des lettres de motivations, accompagne les demandeurs d'emploi, aide pour les télé-procédures en ligne, aide au montage de dossiers ainsi que pour la mise en relation avec les organismes publics (CAF, France Travail, CPAM, MSA, ...).

Les permanences ont lieu dans les locaux précisés dans le tableau ci dessus, sur rendez-vous, possibles en mairie de Mane au 04.92.75.04.13. L'agent peut se rendre sur place pour les personnes ne pouvant se déplacer.



Crèche de Saint-Michel l'Observatoire



Face à l'évolution du territoire et dans la volonté de maintenir une dynamique de petite enfance, la communauté a souhaité renforcer son offre d'accueil en créant une quatrième crèche intercommunale en plus de celles de Mane, Reillanne et Revest-du-Bion. L'implantation de cette nouvelle structure à Saint-Michel l'Observatoire répond aux besoins croissants des familles de la commune et des environs.

Le projet a nécessité la démolition d'un ancien bâtiment, pour accueillir la nouvelle construction d'une surface de 450 m², d'une capacité d'accueil de 20 places, avec la possibilité d'extension à l'avenir.

Le montant total des travaux s'élève à **2 260 000€ HT**, financé grâce au soutien : de la CAF à hauteur de **450 000€ + 200 000€**, de l'État pour la somme de **330 000€**, de la Région pour **330 000€** et d'un complément de **90 485,96€** et pour finir du Département avec **131 576€**.

Relais Petite Enfance

Le RPE de la Communauté, lancé en 2021, est un service gratuit et itinérant destiné aux familles, assistantes maternelles et gardes à domicile dans plusieurs communes : Mane, Reillanne, Banon, Saint-Maime et Saint-Michel l'Observatoire.

Il propose des ateliers d'éveil pour les enfants, accompagne les familles dans leur recherche de modes d'accueil, et aide pour les démarches administratives pour les familles. Le RPE organise des événements et travaille en partenariat avec des crèches, la CAF, le Conseil Départemental et d'autres acteurs locaux.



Maison Villardo Reillanne



LA DETR



Engagée dans la réhabilitation des logements, la Communauté de communes a acquis un bien en vue de sa rénovation énergétique.

Les travaux, d'un montant total de **148 600€ HT**, ont débuté en juin 2025 et se sont achevés en octobre. Ils ont bénéficié d'un soutien financier de l'État pour **10 500€**, et une sollicitation d'une aide de la DETR à hauteur de **74 300€**. Un prêt à taux préférentiel a été accordé par la Caisse des Dépôts et Consignations.



Maison de la place dite Mairif Reillanne



FRANCE
NATION
VERTE



La Communauté de communes mène un projet de réhabilitation et de rénovation intérieure d'un bâtiment situé en plein coeur du village de Reillanne. L'objectif est d'aménager au rez-de-chaussée un commerce et de faire un logement à l'étage (surface au sol 47 m²).

Le projet va permettre de moderniser le bâtiment avec de nouvelles fonctionnalités et un meilleur confort tout en préservant son caractère architectural original.

Les travaux sont d'un montant total de **311 036€ HT** ; ils ont débuté en février 2024 et se sont achevés en février 2025. Ce projet a bénéficié d'un soutien financier au titre du Fonds Vert de **209 107€**, de l'État à hauteur de **10 500€** et du Conseil Régional pour **43 500€**.

Maison "Thomas" Simiane-la-Rotonde



LA DETR



Le projet concerne l'aménagement d'une maison de trois étages dans le centre de Simiane-la-Rotonde, l'objectif étant la création d'un commerce au rez-de-chaussée et d'un logement sur les deux niveaux supérieurs.

Les travaux, estimés à **220 000€ HT**, permettront également d'améliorer la performance énergétique du bâtiment. Ils ont débuté en octobre 2025 et devraient s'achever en mai 2026. L'État a été sollicité via une aide au titre de la DETR de **110 000€**.



Béguinage Mane

La communauté va acquérir auprès de l'EPFR (Établissement Public Foncier Régional) l'ancien hôtel, la Reine Rose à Mane en état de friche depuis plusieurs années, pour la somme de **289 176,77€** dans le but d'y créer une structure de type "béguinage" destinée aux personnes âgées. Celui-ci va permettre d'aménager un lieu de vie solidaire où des seniors autonomes pourront vivre ensemble, dans des logements privés. Il y aura des espaces de vie communs permettant des moments de convivialité. C'est un modèle à mi-chemin entre la maison individuelle et la résidence collective favorisant les liens sociaux.



Logement Fontès Reillanne

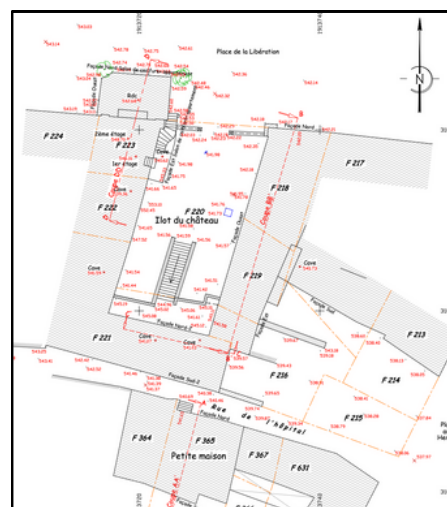


Le conseil de communauté, à la demande de la municipalité, a procédé à l'achat d'une maison sis Cours Thierry d'Argenlieu ; deux appartements ont été créés dans les étages, et le rez-de-chaussée a été aménagé pour accueillir un salon de coiffure. Le projet vise à la revalorisation du centre du village. La communauté a choisi d'optimiser cet investissement conséquent afin d'offrir des espaces modernes et adaptés.

Les travaux, d'un montant total d'environ **355 000€ HT**, se sont déroulés de septembre 2022 à mai 2023, avec un soutien de la Région à hauteur de **106 500€**.

Îlot du Château Reillanne

La commune de Reillanne a confié, par délibération de 2019, la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de l'ensemble bâti "le château" à la communauté, afin d'assurer une coordination efficace et cohérente du projet. Ce site comprend des logements et annexes dégradés, composé de plusieurs copropriétés imbriquées, ce qui nécessite une maîtrise foncière complète pour permettre une réhabilitation globale et adaptée, dont l'objectif est de faire des logements. La communauté assurera le préfinancement des études et travaux jusqu'à la réception de l'ouvrage.



La commune de Reillanne achète l'immeuble appartenant à la communauté (boucherie) pour un montant de **100 000€** qui correspond à son prix d'acquisition. Le commerce sera délocalisé ultérieurement.

Forage Dauphin

Depuis une quinzaine d'années une connexion a été établie entre les réseaux d'eau potable de Mane, Dauphin et Saint-Maime. Aussi, en période de sécheresse, il est possible de desservir les deux communes en aval depuis le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable) Forcalquier-Mane qui potabilise l'eau prélevée dans le barrage.

En effet, des défaillances ont été constatées durant l'été 2022, notamment à Dauphin, où le point de prélèvement s'est asséché. Saint-Maime a été moins impacté, mais ces difficultés ont mis en évidence la vulnérabilité du système actuel.

À cela s'ajoute le problème du barrage de la Laye qui, en raison de sa nature d'eau de surface, présente un risque sanitaire en cas de contamination.

Face à ce constat, la Communauté de communes a décidé de s'emparer de la question de l'eau et d'engager une réflexion approfondie sur la diversification et le renforcement des ressources disponibles. Les archives de Mane ont révélé l'existence d'une ancienne ressource en eau potable, située dans la plaine de Mane, sur le territoire de la commune de Saint-Maime. Cette découverte constitue une véritable opportunité pour le territoire et ses habitants.



La réalisation du forage (tranche ferme) estimée à **90 828€** TTC, pourrait, en cas de résultats positifs (trouver de l'eau potable) être transformée en forage d'exploitation. Ce serait la tranche conditionnelle n°1 pour un coût de **108 804€** TTC. Si le forage n'aboutit pas à un résultat positif, il y aurait la tranche conditionnelle n°2 qui serait réalisée, soit l'obstruction du forage, pour un coût de **19 276€** TTC.

L'ensemble des travaux (tranche ferme + tranche conditionnelle 1) est estimé à **182 423€** HT.

En parallèle, un avant projet prévoit la construction d'un réservoir d'une capacité de 500 ou de 1 000 m³, implanté sur les hauteurs de Saint-Maime, afin de sécuriser durablement l'alimentation en eau, tout en disposant d'une réserve incendie.

Ce forage a pour vocation d'approvisionner les communes de Saint-Maime, Dauphin et Mane, et en cas de besoin, de desservir la plaine de Saint-Michel l'Observatoire et le quartier Francou à Forcalquier.



Ce projet représente une étape importante pour assurer une gestion plus fiable et durable de l'eau potable sur le territoire. En prévoyant de nouveaux équipements comme le forage et le réservoir, la communauté anticipe les périodes de sécheresse et garantit de l'eau pour tous.



Points d'apports volontaires

En s'inspirant des initiatives prises par l'ancienne communauté de Haute-Provence, une décision a été prise par le conseil de Communauté, notamment d'installer à divers endroits du territoire, des points d'apports volontaires composés de 4 colonnes (et parfois 5 avec celle destinée aux cartons). De tels dispositifs facilitent et encouragent le tri des déchets.

Les résultats sont probants en faisant du territoire de Haute Provence Pays de Banon, celui qui, dans la Région produit le moins de déchets par habitant. S'ajoute l'intérêt de la démarche qui profite à chacun, avec un taux de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagère (TEOM) qui est aussi le plus bas de la Région et 50% moins élevé que celui des territoires voisins.

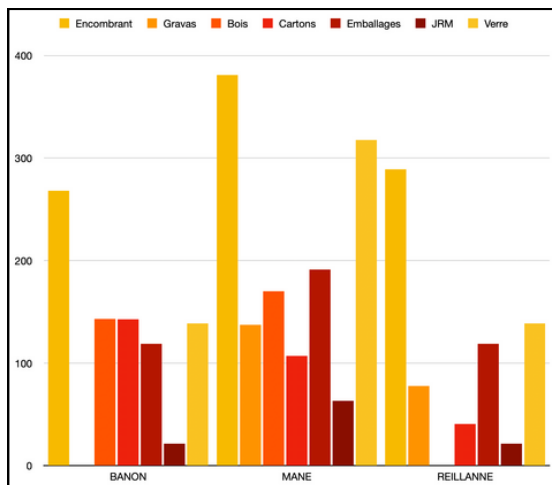
NOUVEAUTÉ

Il est désormais possible sur le territoire de la communauté de communes de Mane de mélanger les emballages et les papiers dans les colonnes de tris !!! Cette possibilité sera d'autant plus opérationnelle qu'il faudra prochainement réceptionner les bio déchets en libérant ainsi une colonne.

La communauté dispose désormais de deux camions spécifiques pour vidanger les colonnes de déchets ménagers et d'emballages. Coût d'achat : 600 000€.



Tableaux d'évolution

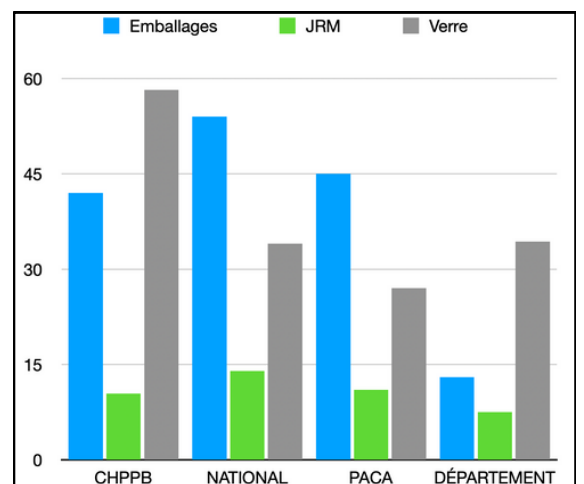
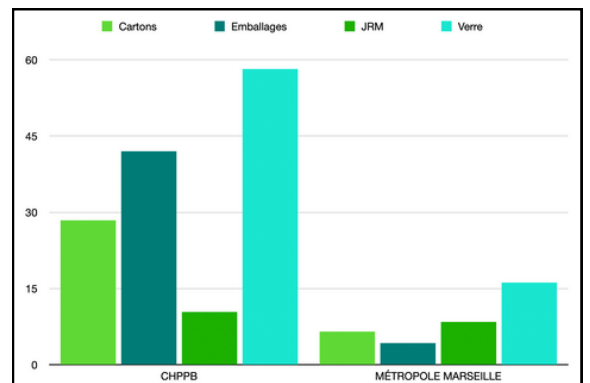


Résultats de tri sur les différentes déchetteries sur le territoire.

La réduction de la production diminue par habitant, même si ces dernières années on constate un ralentissement. 2025 devrait nous éclairer sur la raison de l'évolution, notamment au Pays de Banon, avec la mise en place de points d'apports volontaires.

Le contraste est encore plus saisissant lorsque l'on compare un territoire rural comme le nôtre avec la métropole de Marseille.

Résultats de tri en comparant la Communauté et la Métropole de Marseille.



Résultats de tri en comparant la Communauté avec les niveaux national, régional et départemental.



Déchetteries

Banon

- ✦ **Horaires d'été** (15 mai au 14 septembre) :
- Lundi : fermé
Mardi et Samedi : 9h-12h 14h-18h
Mercredi, Jeudi et Vendredi : 14h-18h
- ✦ **Horaires d'hiver** (15 septembre au 14 mai) :
- Lundi : fermé
Mardi et Samedi : 9h-12h 13h30-17h30
Mercredi, Jeudi et Vendredi : 13h30-17h30

☎ 06.67.19.86.06
📍 Route d'Apt, 04150 Banon

Mane

- ✦ **Horaires d'été** (17 juin au 13 septembre) :
- Tout les jours : 6h-12h30
- ✦ **Horaires d'hiver** (15 septembre au 14 mai) :
- Lundi et Dimanche: fermé
Mardi au Vendredi : 8h30-12h 13h30-17h
Samedi : 8h-15h

☎ 06.64.52.91.98
📍 Parc d'activité économique du Pitaugier, 04300 Mane

Reillanne

- ✦ **Horaires :**
- Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h
Dimanche : fermé

☎ 06.77.96.48.25
📍 Route du stade, 04110 Reillanne

Rappel tri

Depuis avril 2019
CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Mémotri
WASTE SORTING

Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

CONTENEUR JAUNE : LES EMBALLAGES À RECYCLER
Yellow container : Packaging

NOUVEAU : Tous les Emballages se Trient !

Cartons et briques
Cardboard packaging

Tous les emballages en plastique
All plastic packaging

Emballages métalliques
Metal packaging

CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS
Blue container : Paper

Prospectus, enveloppes...
Aids, envelopes...

Journaux et magazines
Newspaper and magazines

CONTENEUR VERT : LE VERRE
Green container : Packaging glass

Pots, bocaux et bouteilles
Glass jars and bottles

CONTENEUR GRIS : LES DÉCHETS NON RECYCLABLES
Grey container : No recyclable waste

Objets cassés, couches, lingettes, papiers souillés, protections hygiéniques, vaisselle en plastique...
Broken goods, loyers, wipes, soiled papers, hygienic protections, broken dishes, plastic dishes...

CABANE À CARTON : LES CARTONS

Cartons / boxes

Logos: REGION SUD, CITEO, ADEME, REGION SUD

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE

POTS ET BOCALUX EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON

PAPIERS, EMBALLAGES ET BOUTEILLES EN CARTON

BOUTEILLES ET PLASTIQUES EN PLASTIQUE

NOUVEAU

Tous les autres emballages en plastique

EMBALLAGES EN MÉTAL - METAL LES PETITES

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES

ORDURES MÉNAGÈRES

VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAIN

OBJETS

* Selon votre mode de collecte (bac ou bornes)

Directeur de publication : Jacques DEPIEDS

Imprimé par : Imprimerie de Haute-Provence

Crédits photo : Communauté de Communes Haute Provence Pays de Banon